

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007
SIRET : 39148167800020 – APE9312Z

A Oyonnax, le mardi 13 février 2024

Envoi par voie numérique

A : Mesdames, Messieurs les licenciés de l'USTAO
Mesdames, Messieurs, les parents des jeunes licenciés à l'USTAO

Objet : Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du club 2024

Madame, Monsieur,

vous êtes conviés à assister aux Assemblées Générales de l'Union Sportive Tir à l'Arc d'Oyonnax le **mardi 5 mars 2024 à 19h30 au Hall des Sports**, 61-63 rue Jules Michelet à Oyonnax.

L'entraînement jeunes sera réduit, afin de permettre à tous de participer à cette réunion importante.

En effet, 2024 est une année olympique et selon les statuts de l'association, tous les membres du conseil d'administration sont renouvelables. C'est donc une AG importante avec les élections !

Ordre du jour AG Extraordinaire :

- modification des statuts (modification du nombre maximum de membres au CA : 9 à 12)

Ordre du jour AG Ordinaire :

- bilan moral et sportif 2023
- bilan financier 2023
- budget prévisionnel 2024
- élections du conseil d'administration et constitution du bureau
- présentation de la nouvelle salle et du fonctionnement à venir
- création d'une commission "tir médiéval"
- dates importantes 2024
- questions diverses

Tout membre licencié et cotisant peut se présenter aux élections au conseil d'administration. Il doit faire connaître sa candidature avant l'AG au Président du club. Tout membre âgé de 16 ans est votant ; les plus jeunes seront représentés par l'un de leurs parents.

Pour les éventuels absents, merci de remplir le document page suivante afin de donner votre pouvoir pour les élections et les décisions soumises au vote.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence, pour les AG et le verre de l'amitié qui suivra.

Sportivement,

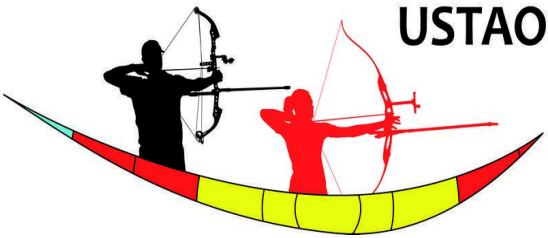
Le président,
Rémi CLARET

Page 1 sur 2

<https://ustao.fr>

contact@ustao.fr

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX



Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007
SIRET : 39148167800020 – APE9312Z

POUVOIR

Je, soussigné, donne pouvoir à
..... pour me représenter lors de
l'assemblée générale de l'USTAO le mardi 5 mars 2024.

Fait à le

Signature du mandant (donnant pouvoir) :

Signature du mandataire (recevant pouvoir) :